

AMENDEMENT TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION

Les 10 propositions de la Présidence

P3



APRÈS LE DOCUMENTAIRE PROVOCATEUR DIFFUSÉ PAR "FRANCE 2"

Le Chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger convoqué

P3

UNE OPÉRATION AMÉRICAINE CONTRE L'IRAN EST-ELLE IMMINENTE ?

**Trump envoie une «armada»
américaine vers le golfe Persique**

P11

LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE EN ALGÉRIE

**Le Conseil de la nation adopte le texte
avec des réserves sur 13 articles**

P3

ASSURANCE
"TAKAFUL"

Une croissance de plus
de 70% enregistrée en
2025

L'activité de l'assurance "takaful" a enregistré une croissance de plus de 70% en 2025, moins de trois ans après son lancement, a indiqué le PDG de la société "El-Djazair Takaful", Mahfoud Ziane Bouziane, mettant en avant les perspectives prometteuses de ce segment sur le marché financier national. Dans une déclaration à l'APS, il a précisé que l'activité de l'assurance "takaful", aussi bien générale que familiale, introduite récemment en Algérie, a réalisé de véritables avancées et des étapes importantes en termes de croissance et de déploiement, en plus de la demande croissante de la part des opérateurs, qu'il s'agisse d'entreprises ou de particuliers". Cette activité a enregistré des "indicateurs positifs et un taux de croissance dépassant 70% en 2025, tant en volume des souscriptions qu'en nombre d'adhérents, lequel a plus que triplé", a-t-il précisé.

La compagnie publique a réussi, à la fin de l'année écoulée, à capter près de 58.000 participants, a-t-il fait savoir, assurant que l'objectif visé est de poursuivre ce rythme de croissance et d'atteindre le seuil de 100.000 participants durant l'année 2026. La société ambitionne également d'élargir son réseau commercial, qui comptait à la fin de l'année dernière 36 agences réparties à travers 25 wilayas, en ouvrant de nouvelles agences et guichets de distribution, avec pour objectif d'atteindre plus de 50 agences couvrant plus de 35 wilayas.

Concernant les primes de souscription, il est prévu d'atteindre 900 millions de DA, soit un taux de croissance supérieur à 40% par rapport à 2025, ce qui permettra à la compagnie de conserver sa position de leader sur le marché, où elle détient actuellement environ 60% de parts du marché", a ajouté M. Bouziane. Evoquant les projets futurs, il a affirmé que la société aspire à accompagner les start-up et les micro-entreprises, rappelant la signature récente d'une convention avec l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA), visant à soutenir les jeunes et à les accompagner dans la création de start-up ainsi que de PME.

Interrogé sur l'excédent assurantiel enregistré par la compagnie, M. Bouziane a indiqué que le fonds des participants d'"El-Djazair Takaful" est passé d'environ 2,23 millions de DA en 2023, ayant bénéficié à près de 1.500 participants, à 38,26 millions de DA. Il a précisé que cet excédent, qui ne constitue pas un bénéfice pour la société, mais est redistribué aux participants, représente l'un des piliers du modèle de l'assurance "takaful", fondé sur le principe de solidarité à travers la mutualisation des contributions dans un fonds indépendant dédié à l'indemnisation des sinistres et à la gestion des risques. Selon le même responsable, il est prévu le lancement prochain d'un produit de micro-assurance "takaful" dans le cadre du renforcement de l'inclusion financière et de l'élargissement de la base des bénéficiaires de ce type d'assurance.

La compagnie envisage, à moyen et à long termes, de se concentrer sur l'accompagnement de l'expansion de la finance islamique, en proposant des produits et des couvertures compatibles avec les différents produits offerts par les banques ainsi que par les diverses établissements activant dans le domaine de la finance islamique. A ce titre, M. Bouziane a souligné les perspectives prometteuses de la finance islamique et les résultats positifs obtenus, notamment à l'approche de l'émission des "sukuk" souverains, lesquels permettront de compléter l'écosystème de la finance islamique en Algérie". Ce développement sera renforcé par l'arsenal juridique et réglementaire à travers notamment l'adoption des premières normes comptables spécifiques à cette activité, a-t-il soutenu.

Par ailleurs, "El-Djazair Takaful" oeuvrera à la promotion de la finance islamique et de l'assurance "takaful" en particulier, à travers l'organisation de rencontres professionnelles et de forums spécialisés à portée nationale et internationale, ainsi que de journées de sensibilisation.

La compagnie est l'une des deux sociétés spécialisées dans l'assurance "takaful", aux côtés d'"El-Djazair el moutahida", toutes deux créées en 2022.

EDUCATION NATIONALE

Les sessions de formation
largement boycottées

Les pages officielles des syndicats autonomes du secteur de l'éducation ont été inondées de photos documentant le boycott de la formation organisée hier, par le ministère. Les images montrent des salles de formation presque vides, ainsi que des rassemblements de protestation organisés par des enseignants dans les cours des établissements scolaires de plusieurs wilayas.

Les sessions de formation destinées aux personnels du secteur de l'éducation (enseignants et proviseurs) ont connu un boycott qualifié par les syndicats du secteur de « large et fort » à travers différentes wilayas du pays, en réponse à un appel lancé par leur appel. Cette mobilisation vise à rejeter la récente décision ministérielle imposant la formation à cinq grades comme condition pour bénéficier des mesures d'intégration dans les grades nouvellement créés, conformément aux dispositions du nouveau texte législatif n° 25-54, qui constitue la référence juridique des opérations d'intégration et de promotion.

Les pages officielles des syndicats autonomes du secteur de l'éducation ont été inondées de photos documentant le boycott de la formation organisée hier, par le ministère. Les images montrent des salles de formation presque vides, ainsi que des rassemblements de protestation organisés par des enseignants dans les cours des établissements scolaires de plusieurs wilayas, exprimant leur rejet de ce qu'ils qualifient de « formation arbitraire ». Les syndicats ont assuré avoir transmis au ministère de l'Éducation nationale des listes de boycott signées par les enseignants et proviseurs concernés, afin d'informer la tutelle de leur refus catégorique de lier l'intégration à la condition de la formation.

Dans une déclaration au journal El Hourria faite hier, le secrétaire national du Conseil des professeurs des lycées algériens (CLA), Fawaz Madkour, a affirmé que le taux de participation au boycott de ce qu'il a appelé « une formation illogique » a atteint, selon les rapports parvenus au syndicat, environ 80 % dans certaines wilayas, ce qui reflète, selon lui, le rejet total de la base ouvrière du secteur de l'éducation de cette décision ministérielle, dans sa forme et dans son fond. Il a souligné la nécessité pour la tutelle de prendre en considération cette large mobilisation en révisant les mesures prises et en ouvrant les portes du dialogue afin d'aboutir à une base consensuelle permettant l'amélioration de la situation des personnels du secteur sans imposer des conditions qu'il a qualifiées de « contraignantes ».

M.Mdkour a également indiqué que de



nombreux syndicats et enseignants ont rejoint l'appel du collectif des syndicats autonomes de l'éducation, ce qui a contribué à la réussite du mouvement de boycott, affirmant que la politique du fait accompli adoptée par le ministère de l'Éducation nationale ne produira aucun résultat. Il a par ailleurs critiqué le communiqué du ministère de l'Éducation publié à la veille du lancement de la formation, donnant des explications et des clarifications visant à corriger ce qu'il a qualifié d'informations inexactes diffusées sur les réseaux sociaux, estimant que cela « ne constitue qu'un discours de consommation médiatique sans aucun lien avec la réalité ».

De son côté, le Conseil national autonome des proviseurs de lycées a appelé, dans un communiqué, à la suspension de la formation à distance imposée au grade de proviseur de l'enseignement secondaire, exhortant la tutelle à adopter une formation qualitative et digne, tout en insistant sur la nécessité de faire de la formation

spécialisée préalable une condition essentielle d'accès au grade, et d'accélérer l'ouverture des sessions de formation et des examens professionnels selon un calendrier clair et transparent.

Dans le même contexte, le Syndicat national autonome des enseignants du primaire, dans un communiqué dont El Hourria a consulté une copie, a appelé à une formation efficace et non formelle, qui ne soit pas utilisée uniquement comme un outil de promotion administrative, mais comme un véritable projet de construction de l'enseignant et de valorisation de son statut professionnel. Il a affirmé que la formation actuelle ne répond pas aux attentes des enseignants et ne s'inscrit pas dans les ambitions d'une école de qualité. Le syndicat a également demandé le report de la formation jusqu'à la fin des travaux de la commission ministérielle, ainsi que l'adoption d'une stratégie claire encadrée par des formateurs compétents.

Amel Bici

CONCOURS DE RECRUTEMENT DES ENSEIGNANTS

Plus d'un million candidats inscrits

Le ministre de l'Éducation nationale, M. Mohamed Sghir Saâdaoui, a révélé, hier, à Alger l'inscription d'un million et 65 000 candidats pour concourir à 40 500 postes dans le cadre du concours de recrutement des enseignants. Dans une déclaration en marge des travaux d'une journée de formation au profit des journalistes s'intéressant aux questions de l'éducation, organisée par le ministère de la Communication en partenariat avec le ministère de l'Éducation nationale, il a

précisé que l'opération de recrutement est soumise à un système numérique intégré garantissant la transparence et l'égalité des chances, en permettant aux candidats de suivre leurs dossiers et de corriger toute insuffisance dans les délais impartis. Il a ajouté que le classement et la notation des candidats se font de manière automatique, selon des critères bien définis, dans le but d'attirer des compétences qualifiées parmi les diplômés formés aussi bien dans les Ecoles normales

supérieures que dans les universités ou les instituts, afin de contribuer au processus éducatif. Concernant les réformes du système éducatif, le ministre a souligné « qu'il ne s'agit pas d'une opération conjoncturelle qui se fait du jour au lendemain, mais d'un travail continu mené avec rigueur et avec la participation d'experts spécialisés dans le domaine », affirmant que la réforme éducative ne repose ni sur des initiatives individuelles ni sur des traitements improvisés. Il a

également indiqué que la réforme s'inscrit dans une équation équilibrée reposant, d'une part, sur le renouvellement des connaissances scientifiques et l'accompagnement de l'évolution scientifique, et, d'autre part, sur la protection de l'identité nationale, affirmant que le ministère de l'Éducation nationale est « le gardien de l'identité nationale » et que toutes les réformes sont menées dans le respect de l'identité nationale et des valeurs constitutionnelles.

R.N

AMENDEMENT TECHNIQUE DE LA CONSTITUTION

Les 10 propositions de la Présidence

Le directeur de Cabinet de la Présidence de la République a présenté, hier, un exposé comportant dix propositions concernant l'amendement technique de la Constitution, dont "l'introduction de l'obligation de justifier d'un niveau d'instruction pour se porter candidat à la fonction de président de la République".



Le Premier ministre, M. Sifi Ghrieb, a présidé, hier au Palais des Nations (Alger), l'ouverture des travaux de la conférence nationale sur les projets d'amendement technique de la Constitution et de la loi organique relative au régime électoral. Les travaux de la conférence se déroulent en présence du directeur de Cabinet de la Présidence de la République, M. Boualem Boualem, de membres du Gouvernement, des chefs de partis politiques, ainsi que du président par intérim de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), M. Karim Khelfane.

A cette occasion, le directeur de Cabinet de la Présidence de la République a présenté un exposé comportant dix propositions concernant l'amendement technique de la Constitution, dont "l'introduction de l'obligation de justifier d'un niveau d'instruction pour se porter candidat à la fonction de président de la République" et "la définition des modalités de prestation de serment constitutionnel par la proposition des meilleures dispositions organisationnelles, en définissant l'instance devant laquelle le serment constitutionnel est prêté et la partie chargée de le prononcer".

Les propositions comportent également "la possibilité pour le président de décider de convoquer des élections locales anticipées" et "la suppression de l'obligation d'obtenir l'avis conforme du Conseil supérieur de la magistrature pour les nominations aux fonctions supérieures ou dans le cadre des mouvements annuels des présidents de cours et des commis-

saires d'Etat, étant donné que le président de la République est le président du Conseil supérieur de la magistrature". Il a aussi été proposé de "porter le mandat du président du Conseil de la nation à six ans, au lieu de trois ans, afin d'assurer la continuité de l'expertise et d'éviter la rupture induite par le renouvellement partiel". Les propositions incluent également "l'amélioration du cadre organisationnel de la session parlementaire ordinaire, avec davantage de souplesse pour son ouverture au mois de septembre, pour une durée de dix mois". Il a en outre été proposé de "revoir la composition du Conseil supérieur de la magistrature, avec la suppression de trois catégories, à savoir les membres désignés par les présidents des deux chambres du Parlement, la représentation syndicale et le président du Conseil national des droits de l'Homme, tout en intégrant le procureur général près la Cour suprême en tant que membre".

S'agissant de l'Autorité nationale indépendante des élections, à laquelle la Constitution de 2020 a confié la mission de préparer, d'organiser, de gérer et de superviser l'opération électorale sans toutefois définir son rôle de contrôle, "il est proposé, pour combler ce vide, d'élargir ses prérogatives en matière de contrôle et de confier la préparation matérielle et logistique à l'administration".

Le projet d'amendement technique de la Constitution propose, par ailleurs, "l'introduction d'une disposition transitoire applicable le cas échéant pour combler le vide constitution-

nel et conférer un fondement au renouvellement par moitié des membres élus du Conseil de la nation en cours de premier mandat après la troisième année, en consécration du principe de continuité des institutions de l'Etat et afin d'éviter toute rupture". Il est en outre proposé "l'introduction d'une disposition transitoire visant à définir les délais de mise en conformité des institutions et instances dont le statut juridique ou la composition ont connu des changements, en prévoyant que cette mise en conformité s'effectue dans des délais raisonnables".

Le Premier ministre, Sifi Ghrieb, a déclaré que le projet de révision technique de la Constitution s'inscrit dans l'achèvement de la construction institutionnelle, cinq ans après la Constitution de 2020, et qu'il contribue au renforcement de la stabilité politique ainsi qu'au soutien du processus de développement.

Il a rappelé que les réformes de la Constitution de 2020 ont consacré la primauté du droit et renforcé la solidité des institutions de l'Etat. Il a expliqué, en outre, que les réformes visent à instaurer un équilibre des prérogatives, qui constitue l'un des piliers de l'édification constitutionnelle, ainsi qu'à confier les aspects matériels et logistiques des élections au ministère de l'Intérieur, tout en garantissant tous les moyens nécessaires. Il s'agit également de permettre à l'Autorité nationale indépendante des élections d'exercer ses missions de supervision et de contrôle conformément à la Constitution.

Synthèse : A.C

LOI CRIMINALISANT LA COLONISATION FRANÇAISE EN ALGÉRIE

Le Conseil de la nation adopte le texte avec des réserves sur 13 articles

Les membres du Conseil de la nation ont adopté, jeudi, le texte de loi criminalisant la colonisation française en Algérie en émettant des réserves sur 13 articles en vue de leur révision, notamment ceux relatifs aux "réparations" et aux "excuses" car ne correspondant pas à l'orientation nationale ancrée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune. Le texte a été adopté lors d'une séance plénière, présidée par M. Azouz Nasri, président du Conseil, en présence du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, M. Abdelmalek Tacherif, et de la ministre des Relations avec le Parlement, Mme Nadjiba Djilali.

Suite à ces réserves, les articles concernés seront soumis aux mesures constitutionnelles et juridiques en vigueur, notamment l'article 145 de la Constitution, alinéa 5, et les articles 88 à 98 de la loi organique 16-12 modifiée, prévoyant leur soumission à la commission paritaire des deux chambres du Parlement. Il s'agit des articles 1er, 5, 7, 9, 10, 15, 16, 17, 18, 20, 21, 25, 26 dont la Commission de la défense nationale du Conseil de la nation a demandé "la réécriture et la reformulation, en y apportant les améliorations et les corrections susceptibles de renforcer la qualité de la législation, de garantir la pertinence du texte et de consacrer son efficacité juridique et institutionnelle".

Dans une allocution prononcée à l'issue de l'adoption du texte, le ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit a souligné que ce texte "traduit le volontaire populaire et incarne la conviction profonde du peuple algérien que la mémoire nationale ne tolère aucune surenchère ni aucune fragmentation, et ce, en phase avec les hautes orientations sur lesquelles le président de la République a toujours insisté dans le cadre de la protection et de la préservation de la mémoire nationale".

Pour sa part, le président du Conseil de la nation, Azouz Nasri, a salué la teneur du texte de loi sur la criminalisation de la colonisation en Algérie, qualifiant cette loi de "référence" pour les pays ayant vécu ce colonialisme tyrannique et abject. A l'issue d'une plénière consacrée à l'adoption du texte de loi sur la criminalisation de la colonisation française en Algérie, du texte de loi organique portant statut de la magistrature, ainsi que du texte de loi portant amendement du code de la nationalité, M. Nasri a souligné que l'adoption du texte de loi criminalisant la colonisation se veut "un acquis pour le peuple algérien et pour la famille révolutionnaire".

Il a salué ainsi "l'initiative exceptionnelle" des députés de l'Assemblée populaire nationale (APN) en proposant une loi qui criminalise la colonisation française en Algérie, afin qu'elle soit "un témoin immortel des crimes barbares du colonialisme français en Algérie, visant à effacer l'humanité, l'identité et les biens partout dans la terre de l'Algérie". Le président du Conseil de la nation a évoqué "la dimension continentale et universelle de ce texte qui peut servir de référence pour les pays africains et autres nations ayant vécu l'amertume, la tyrannie et l'arrogance du colonialisme". Concernant la réserve sur certains articles du texte de loi, M. Nasri a fait savoir qu'ils seront renvoyés à la commission paritaire, étant une procédure constitutionnelle dont la mission est de proposer un texte relatif aux dispositions objet de désaccord, étant donné que ces articles doivent être adoptés dans les jours à venir".

R.N

DIFFUSION PAR "FRANCE 2" DE CONTRE-VÉRITÉS OFFENSANTES ET PROVOCATRICES

Le Chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger

Le Chargé d'affaires de l'ambassade de France à Alger a été reçu, hier, au siège du ministère des Affaires étrangères (MAE), consécutivement à la diffusion par la chaîne publique "France 2" de ce qui est abusivement présenté comme un documentaire, mais qui n'est en réalité qu'"un tissu de contre-vérités profondément offensantes et inutilement provocatrices", a indiqué un communiqué du ministère.

Il a été fait observer au diplomate français l'extrême gravité de ce qui suit : Premièrement : La responsabilité d'une chaîne de ser-

vice public français dans cette véritable agression contre l'Etat algérien, ses institutions et ses symboles. Une agression que cette chaîne publique ne se serait jamais autorisée sans la complicité ou à tout le moins l'assentiment de sa tutelle publique. Deuxièmement : Contrairement à toutes les pratiques et coutumes diplomatiques, la contribution de l'ambassade de France à Alger et celle de l'ambassadeur personnellement à l'animation de cette campagne outragante menée par cette chaîne publique renforce le sentiment que celle-ci a bénéficié

d'une onction de services officiels français. Troisièmement : L'agissement de la chaîne française en cause représente une nouvelle étape dans l'escalade des menées anti-algériennes que des milieux officiels français entretiennent à des fins de maintien des relations algéro-françaises dans un état de crise permanent. Quatrièmement : Le Gouvernement algérien condamne avec une extrême vigueur l'émission en cause et la teneur inqualifiable des accusations et des offenses qu'elle véhicule à propos de l'Etat algérien et de ses

institutions. De même, le Gouvernement algérien exprime sa très forte désapprobation de l'implication de l'ambassadeur de France à Alger dans la commission d'actes manifestement contraires à l'exercice de sa mission telle que codifiée par les lois et consacrée par les coutumes internationales. Enfin, il a été notifié au diplomate français que le Gouvernement algérien se réserve le droit de donner toutes les suites qu'appelle la gravité de tels agissements.

R.N

ECONOMIE
MONDIALE

Nette reprise investissements directs étrangers en 2025

Les investissements directs étrangers (IDE) ont connu une nette reprise à l'échelle mondiale en 2025, atteignant 1 600 milliards de dollars, soit une hausse de 14 % par rapport à l'année précédente, après deux années consécutives de recul. Cette évolution ressort du dernier rapport de la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED), publié dans son Moniteur des tendances de l'investissement mondial. Cette progression a été principalement portée par les économies développées, qui ont enregistré une augmentation marquée de 43 % des flux d'IDE, totalisant 728 milliards de dollars. Cette dynamique a été soutenue notamment par l'Europe et les grands centres financiers internationaux. En revanche, les flux à destination des économies en développement ont légèrement reculé de 2 %, pour s'établir à 877 milliards de dollars, représentant néanmoins 55 % du total mondial des IDE. La CNUCED souligne toutefois que cette reprise repose largement sur des flux financiers transitant par les principaux centres financiers mondiaux, plutôt que sur une augmentation significative des investissements productifs. Plus de 140 milliards de dollars de la hausse enregistrée sont attribuables à ces flux, souvent liés à des opérations financières, traduisant une concentration croissante de l'investissement dans un nombre limité de secteurs à forte intensité capitalistique. Dans le même temps, les indicateurs traditionnels de l'investissement international ont affiché une tendance baissière. La valeur des fusions et acquisitions transfrontalières a diminué de 10 %, tandis que le financement international des projets a reculé pour la quatrième année consécutive, avec une baisse de 16 % en valeur et de 12 % en nombre d'opérations, revenant à des niveaux comparables à ceux de 2019.

Selon le rapport, l'investissement mondial s'oriente de plus en plus vers des secteurs stratégiques, en particulier les centres de données, qui ont représenté plus de 20 % de la valeur totale des nouveaux projets annoncés en 2025. Les investissements dans ce domaine ont dépassé 270 milliards de dollars, stimulés par la demande croissante en infrastructures liées à l'intelligence artificielle et aux réseaux numériques. Par ailleurs, la valeur des projets dans le secteur des semi-conducteurs a progressé de 35 %, malgré une baisse du nombre de projets dans des secteurs exposés aux droits de douane et fortement intégrés aux chaînes de valeur mondiales, tels que le textile, l'électronique et la machinerie. L'investissement international dans les infrastructures a, quant à lui, reculé de 10 %, principalement en raison d'un ralentissement des projets dans les énergies renouvelables. Pour 2026, la CNUCED prévoit une progression modérée des flux d'IDE, sous réserve d'un assouplissement des conditions de financement et d'une reprise des opérations de fusions-acquisitions. L'organisation a également annoncé la tenue du Forum mondial de l'investissement en octobre 2026 à Doha, sous le thème « Investir dans l'avenir », afin d'examiner les moyens de renforcer l'impact de l'investissement au service du développement, notamment dans les pays confrontés aux plus importants déficits de financement.

M.B

HYDROCARBURES

L'Algérie et le Tchad signent trois accords de coopération à N'Djamena

Trois accords de coopération algéro-tchadiens dans le domaine des hydrocarbures ont été signés jeudi à N'Djamena, en marge du Salon international des mines, des carrières et des hydrocarbures (SEMICA Tchad 2026), a annoncé le ministère algérien des Hydrocarbures et des Mines dans un communiqué.

La cérémonie s'est déroulée sous la supervision du ministre d'État, ministre des Hydrocarbures et des Mines, Mohamed Arkab, et de la ministre tchadienne du Pétrole, des Mines et de la Géologie, Ndolenodji Alixe Naimbaye. Étaient également présents les PDG de Sonatrach, Noureddine Daoudi, et de Naftal, Djamel Cherdoud, le directeur général de l'Institut algérien du pétrole (IAP), Mohamed Khodja, ainsi que l'ambassadeur d'Algérie au Tchad et plusieurs responsables des deux pays.

Le premier accord porte sur un mémorandum d'entente signé entre le groupe Sonatrach et la Société des hydrocarbures du Tchad (SHT). Il vise à établir un cadre général de coopération dans l'ensemble de la chaîne de valeur des hydrocarbures, notamment l'exploration, le développement, la production, le transport et la valorisation des ressources. L'accord prévoit également l'échange d'expertises, le renforcement de la formation et le développement des capacités humaines, afin de soutenir le développement du secteur des hydrocarbures au Tchad. Ce mémorandum ouvre aussi la voie à des opportunités de partenariats futurs et au lancement de projets d'intérêt commun, avec un accent particulier sur le transfert de technologie et le partage d'expertises techniques et organisationnelles, en s'appuyant sur l'expertise algérienne dans la gestion du secteur des hydrocarbures.

Par ailleurs, l'Institut algérien du pétrole a signé un accord avec le ministère tchadien du Pétrole, des Mines et de la Géologie. Celui-ci vise à instaurer une coopération durable dans le domaine de la formation, du renforcement des capacités et du développement des ressources humaines, en adéquation avec les besoins du secteur. Il permettra aux cadres et techniciens tchadiens de bénéficier de l'expertise algérienne dans les différentes spécialités, de l'amont à l'aval de la filière. Un troisième accord a été conclu entre l'IAP et l'Institut national supérieur du



pétrole du Tchad (INSPEM). Il porte sur la formation des formateurs, la formation continue, l'accueil d'étudiants et l'échange d'expertises, ainsi que sur le développement de programmes de recherche scientifique conjoints. L'accord prévoit également l'organisation de rencontres scientifiques, de stages, le lancement de programmes de master et la création de laboratoires de recherche, dans l'objectif de renforcer le niveau scientifique et technique des ressources humaines. Cet accord encourage aussi les échanges de visites entre responsables et enseignants, l'accueil de chercheurs tchadiens au sein des structures de formation et de recherche relevant de Sonatrach, ainsi que le partage de moyens pédagogiques et la mise en œuvre de projets communs.

À cette occasion, Mohamed Arkab a souligné que ces accords s'inscrivent dans le cadre des orientations du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, visant à renforcer la coopération africaine, à promouvoir les partenariats Sud-Sud et à soutenir les

pays africains frères dans le développement de leurs secteurs stratégiques, notamment l'énergie et les hydrocarbures. Il a également mis en avant le rôle central de l'IAP en tant que pôle d'excellence africain dans les domaines de la formation et du transfert de savoir-faire.

De son côté, la ministre tchadienne du Pétrole, des Mines et de la Géologie a salué la qualité des relations de coopération entre l'Algérie et le Tchad. Elle a estimé que ces accords traduisent la volonté commune des deux pays de hisser leurs relations bilatérales à un niveau supérieur, contribuant à la sécurité énergétique, au développement durable et à l'intégration africaine dans le secteur des hydrocarbures.

Enfin, Mohamed Arkab a pris part, mercredi, en tant que représentant du président de la République, à la cérémonie d'ouverture du SEMICA Tchad 2026, organisé sous le haut patronage du président tchadien, le maréchal Mahama Idriss Déby Itno. Le salon se poursuit jusqu'au 23 janvier à N'Djamena.

Synthèse : R.E

BEJAIA

Clôture du salon régional de la production nationale

La première édition du Salon régional de la production nationale des produits agroalimentaires, industriels et des services s'est clôturée jeudi dernier à Béjaïa, sur un bilan jugé largement positif par les organisateurs. Organisée du 18 au 22 janvier au siège de l'entreprise « COGB-La Belle », dans le chef-lieu de la wilaya, cette manifestation économique a été qualifiée de « grande réussite ». S'exprimant à l'APS, le président de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) « Soummam », organisatrice de l'événement, Mammasse Samir, a souligné que le salon a permis de réunir, durant une semaine,

les principales entreprises de la région, favorisant des échanges fructueux entre producteurs et opérateurs économiques. Il a également mis en avant l'importante affluence enregistrée, notant que l'événement a offert aux consommateurs l'opportunité de découvrir la diversité et la qualité des produits fabriqués localement.

Le salon a rassemblé 46 opérateurs économiques issus de plusieurs wilayas, dont Sétif, Bordj, Bou Arréridj, Jijel, Mila, Bouira, Tizi Ouzou et M'Sila. Parmi eux, 24 entreprises actives dans l'agroalimentaire, 19 dans le secteur industriel et 3 dans les services. Des

espaces ont aussi été dédiés à plusieurs administrations, notamment les Douanes algériennes, la CNAS, la CASNOS et l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA).

Selon les organisateurs, près de la moitié des exposants sont des entreprises productrices et exportatrices. L'événement a été organisé par la CCI « Soummam », en coordination avec les directions locales du commerce, de l'industrie et des services agricoles, ainsi qu'avec le bureau local du Conseil du nouveau économique algérien (CREA).

R.E

AAPI

Examen des opportunités de renforcement du partenariat algéro-russe

Les opportunités de partenariat algéro-russe dans plusieurs secteurs ont été examinées, jeudi, lors d'une rencontre tenue au siège de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI), entre les cadres de l'agence et une délégation parlementaire russe, conduite par M. Dmitry Sablin, membre de la Douma et coordinateur du groupe parlementaire chargé des relations avec les Parlements des pays

du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, indique une communication de l'AAPI. Cette rencontre intervenant à l'occasion d'une visite de travail effectuée par la délégation russe en Algérie, a porté sur "les opportunités de partenariat dans les secteurs prioritaires, notamment les énergies renouvelables, l'industrie, les mines, le tourisme, la logistique et les technologies modernes", tout en insistant sur la volonté de l'Algé-

rie d'attirer davantage d'investissements russes et de renforcer la coopération économique entre les deux pays, précise le communiqué. Le climat d'investissement en Algérie a également été présenté, notamment les avantages prévus par la nouvelle loi sur l'investissement, y compris les garanties, et les incitations fiscales et parafiscales, outre le rôle de l'Agence dans l'accompagnement et la protection des investisseurs, et l'octroi du fon-

cier économique. La délégation russe a pris connaissance des aspects opérationnels pour la localisation des investissements en Algérie, et transmis le souhait de plusieurs opérateurs russes de concrétiser des projets d'investissement en Algérie, considérée comme porte d'entrée vers les marchés africain, européen et méditerranéen, conclut le communiqué.

APS



TIPASA

70 exposants à la 20ème édition du Salon des agrumes



Soixante-dix exposants ont pris part à la 20ème édition du Salon des agrumes, organisée annuellement par la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Tipasa, en coordination avec la direction locale du secteur.

A l'ouverture de cette édition, organisée sous le slogan "Valorisation, développement et défis", et supervisée par le wali, Mohamed Amine Benchaoualia, des contrats de concession ont été remis à titre symbolique à plusieurs agriculteurs, dans le cadre de la politique visant la valorisation du foncier agricole et la promotion d'un investissement productif et durable, a indiqué le secrétaire général de la Chambre d'agriculture locale, Farid Dahmani.

A cette occasion, M. Dahmani a appelé les agriculteurs bénéficiaires à redoubler d'efforts afin d'améliorer l'exploitation des terres et d'augmenter la production en quantité et en qualité, de manière à renforcer la place de choix occupée par la filière des agrumes à Tipasa, considérée parmi les premières wilayas du pays dans ce domaine.

La Direction des services agricoles de la wilaya prévoit une production de plus de 2,142 millions de quintaux sur une superficie agrumicole de plus de 8.250 hectares, soit en légère hausse comparativement à la campagne écoulée estimée à un peu plus de deux millions de quintaux.

Le même responsable a souligné que la filière a enregistré une relance notable grâce aux mesures in-

citatives prises ces dernières années en faveur du secteur agricole, tant en termes de surfaces cultivées que du volume et de la qualité de la production, ce qui a permis au produit de s'imposer sur les marchés nationaux et d'ouvrir des perspectives prometteuses en matière de commercialisation et de valorisation.

Cette 20e édition du Salon des agrumes a également vu la participation d'institutions bancaires et d'assurances, de dispositifs de soutien, d'agriculteurs et de producteurs d'huile d'olive, ainsi que d'établissements et d'instituts spécialisés relevant du ministère de l'Agriculture, et des Chambres d'agriculture des wilayas d'Alger, Blida, Médéa, Tizi-Ouzou et Boumerdès.

BEJAIA

La CNAS sensibilise sur ses services numérisés

Une campagne d'information et de sensibilisation liée à la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS 2025) via internet au profit des employeurs a été lancée, jeudi dernier, par l'agence de la Caisse nationale des assurances sociales des travailleurs salariés (CNAS) de la wilaya de Bejaia. La rencontre qui a regroupé des représentants des entreprises économiques, des comptables et des commissaires aux comptes, s'est déroulée au siège de l'agence de la CNAS, au chef-lieu de wilaya.

Cette campagne concerne la sensibilisation des employeurs sur la déclaration annuelle des salaires et des salariés (DAS 2025) et son importance, le paiement électronique et le prélevement automatique de la cotisation de la sécurité sociale, a indiqué à l'APS, le sous-directeur de recouvrement à la CNAS, Ourabah Hamza.

M. Ourabah a souligné, à ce titre, que beaucoup de facilités ont été accordées aux employeurs pour s'acquitter de leurs charges vis-à-vis de la CNAS, notamment le règlement de leurs cotisations de manière "sécurisée" et "rapide" à travers le nouveau service de paiement électronique.

Il a fait savoir que deux autres rencontres sont prévues les 26 et 28 janvier au profit du secteur bancaire et de l'administration, ajoutant que cette campagne de sensibilisation allait toucher tous les employeurs de la wilaya.

MÉDÉA (SAISON HIVERNALE)

Le maintien d'un niveau de veille et d'alerte permanent recommandé

La nécessité du maintien d'un niveau de veille et d'alerte "permanent" a été soulignée, jeudi dernier, à Médéa, lors d'un conseil de l'exécutif de la wilaya de Médéa, consacré à l'examen du dispositif de prévention et d'intervention mis en place à l'occasion de la saison hivernale, a-t-on appris auprès des services de la wilaya. Les structures engagées dans le dispositif de prévention et de lutte contre les inondations et les crues des cours d'eau doivent rester "vigilantes et constamment en alerte", notamment après les fortes précipitations enregistrées depuis plusieurs jours sur l'ensemble du territoire de la wilaya, a-t-on fait savoir. Le wali, Djillali Doumi, a insisté, lors de ce conseil de l'exécutif, sur l'importance du volet préventif, estimant que "la réussite du dispositif de lutte contre les crues dépend essentiellement des actions préventives menées sur le terrain, en particulier l'entretien du réseau de collecte des eaux pluviales, le traitement des zones susceptibles de connaître des glissements de terrain et l'élimination des décharges sauvages érigées sur les lits des oueds".

Les responsables des secteurs des travaux publics, de l'Office national de l'assainissement, de l'énergie et de la Protection civile ont été chargés de veiller au bon fonctionnement des réseaux de collecte des eaux pluviales, à l'entretien des abords des routes, de garantir un approvisionnement régulier des commerces en produits alimentaires et énergétiques, ainsi que la prise en charge rapide des éventuelles pannes électriques, ont indiqué les mêmes services.

La mobilisation des moyens logistiques (engins de travaux publics et camions) a été également évoquée lors de ce conseil de l'exécutif, au cours duquel il a été décidé de réactiver les cellules de veille et de suivi des intempéries au niveau des communes afin de rendre les interventions plus efficaces, a-t-on signalé.

TOUGGOURT

2.347 nouvelles places de formation pour la session de février

Pas moins de 2.347 nouvelles places de formation, toutes formules confondues, sont offertes dans la wilaya de Tougourt au titre de la session de la formation professionnelle de février 2026, a-t-on appris jeudi dernier de la direction locale de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP).

Parmi ces offres de formation, 1.456 sont sanctionnées de diplômes, dont 616 en formation par apprentissage, 335 en formation résidentielle et 205 en cours du soir et formation passerelle, a détaillé le chef du bureau d'orientation à la DFEP, Salem Mengaâ. En matière de formation qualifiante, 1.191 places sont prévues pour la formation couronnée de certificat d'aptitude professionnelle (CAP) et 300 places pour la qualification des bénéficiaires de l'allocation chômage, la formation de la femme au foyer, la formation en zones rurales et la formation destinée aux pensionnaires des établissements de rééducation. La nomenclature de la formation professionnelle sera étoffée, au titre de cette session, par l'ouverture de nouvelles spécialités dans divers domaines, dont l'aquaculture, le contrôle de la construction, la comptabilité-gestion, et le jardinage en vue de répondre aux besoins du marché de l'emploi.

La DFEP de Tougourt entend lancer, en prévision de la prochaine session, des campagnes d'information et de sensibilisation à travers les établissements de la formation, à travers des caravanes et des portes ouvertes, pour vulgariser les offres et spécialités disponibles et l'encouragement des jeunes à la formation.

JOURNÉES MÉDICOCHIRURGICALES D'EL-OUED

Dix interventions délicates menées en neurochirurgie pédiatrique



Dix interventions neurochirurgicales délicates ont été effectuées sur des enfants, dans le cadre des journées médico-chirurgicales initiées par l'établissement public-hospitalier "EPH-Benamar Djilani" à El-Oued. L'initiative s'inscrit dans le cadre de démarches du service neurochirurgie de l'EPH tendant à prendre en charge des cas de maladies délicates, après avoir entrepris les diagnostics préliminaires, a indiqué le directeur de l'établissement, Djamel Lâamouri. Effectuées avec des équipements de pointe, ces interventions, qui portent

sur le traitement de malformations cérébrales congénitales, ont été opérées sous la supervision du Professeur italien Carmine Mottolese, spécialiste en neurochirurgie pédiatrique, avec l'appui d'un staff médical spécialisé composé de trois (3) neurochirurgiens, de réanimateurs-anesthésistes et de 15 agents paramédicaux. Les moyens humains et matériels nécessaires ont été mobilisés, trois jours durant pour la réussite de cette manifestation qui a duré trois jours. Une session de formation, dédiée aux thèmes liés aux pathologies de crâ-

niosténose, de moelle basse fixée et de diastématomyelie, a été organisée, en marge de ces journées, en direction des praticiens exerçant au niveau des établissements publics hospitaliers et de proximité d'El-Oued, encadrés par le Pr. Mottolese. Ces journées médicochirurgicales s'inscrivent dans le cadre du plan action pour malades (PAM) arrêté par le ministère de la Santé et visant l'amélioration des prestations et de la prise en charge médicale des malades.

Tindouf : Opération d'envergure de maintenance et de renforcement des réseaux d'électricité

La société de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) à Tindouf, appuyée par des équipes techniques représentant 14 directions de distribution à l'échelle nationale, a entamé de vastes opérations d'inspection et de diagnostic des réseaux électriques de la wilaya. Cette action s'inscrit dans le cadre d'une opération d'envergure de soutien et de maintenance des réseaux électriques dans les wilayas du Grand Sud, en prévision de la saison estivale, a-t-on appris, jeudi dernier, auprès de la même entreprise.

Cette opération, qui relève des préparatifs en vue de faire face au pic de consommation estivale, concerne l'inspection et le

contrôle de plus de 1.750 kilomètres de réseaux de moyenne tension, ainsi que de 604 kilomètres de réseaux de basse tension à travers l'ensemble du territoire de la wilaya. Elle inclut également l'inspection et la maintenance des transformateurs électriques, a précisé à l'APS le chargé de l'information et de la communication de la Société algérienne de l'électricité et du gaz - Distribution (Sonelgaz - Distribution) à Tindouf, Mehdi Hamadina. Dans le même contexte, l'intervenant a indiqué que les travaux portent aussi sur la maintenance de 448 transformateurs publics de distribution, en plus des transformateurs principaux, qui constituent les

sources essentielles d'alimentation en énergie électrique des wilayas du Grand Sud. L'opération comprend également, selon le même responsable, le contrôle et la maintenance de plusieurs équipements techniques, dont trois cellules de moyenne tension, afin de garantir une meilleure flexibilité dans la distribution de l'électricité et une amélioration des performances du réseau. Concernant les parties prenantes et les objectifs de cette opération, M. Hamadina a souligné que 14 équipes techniques relevant de 14 directions de distribution de l'électricité et du gaz à travers le pays participent à ce programme, dans le cadre

d'une initiative traduisant l'engagement de Sonelgaz - Distribution à améliorer la qualité du service fourni à ses clients dans les régions du Grand Sud. Il a également relevé que cette opération concrétise le principe du travail conjoint entre les différentes directions, favorise l'échange d'expériences de terrain et permet d'accélérer les interventions, notamment dans les zones confrontées à des conditions climatiques extrêmes, garantissant ainsi un été tranquille et une stabilité de l'approvisionnement en énergie électrique.

COMMUNE DE OUED LILI (TIARET)

Mise en service de trois équipements éducatifs

Trois équipements éducatifs ont été récemment mis en service dans la commune de Oued Lili, dans la wilaya de Tiaret, a indiqué, jeudi dernier, le président de l'Assemblée populaire communale (APC), M. El Hadj Lakhdar. Le même responsable a souligné que l'école "moudjahid défunt Ahmed Gaïd Salah", située au centre-ville, a été renforcée par deux salles de classe destinées au cycle préparatoire, ainsi que par la réalisation d'une cantine scolaire. Cette infrastructure a permis de prendre en charge 230 élèves qui étaient auparavant contraints de parcourir de longues distances pour accéder à la cantine centrale. Par ailleurs, une annexe administrative a été réalisée au niveau de l'école "Chahid Hamaïdia Tahar", située dans la zone rurale de Ghalal. Le coût de réalisation et d'équipement de ces projets, financés dans le cadre de l'autofinancement de la commune au titre de l'année 2025, s'élève à environ 12,9 millions de dinars, a-t-on ajouté.

ILLIZI

Plusieurs projets de développement en concrétisation

Plusieurs projets de développement sont en cours de réalisation dans le chef-lieu de la wilaya d'Illizi, en vue de renforcer les infrastructures et améliorer la qualité du service public, a-t-on appris jeudi dernier des services de la wilaya.

Le wali d'illizi, Ahcene Khaldi, a inspecté mercredi les projets en cours pour suivre l'état de leur avancement, et ce, en compagnie du président de la Cour et du procureur général de la Cour d'illizi, ainsi que des directeurs exécutifs concernés.

Il a notamment inspecté le projet de réalisation de la Cour de justice, celui d'un hôpital de 120 lits, le projet de réhabilitation de la route à double voie au quartier Essalam, ainsi que des périmètres agricoles et l'abattoir communal situé sur la route de Tin-Tourha.

Lors de cette visite de terrain, le wali a mis l'accent sur l'accélération du rythme de réalisation des projets en cours, dans le respect des normes techniques en vigueur, afin de garantir leur livraison dans les délais impartis et leur mise en service.

Il a également insisté sur l'accompagnement des investisseurs dans les périmètres agricoles, conformément aux lois et réglementations en vigueur, appelant aussi au strict respect des conditions d'hygiène au niveau de l'abattoir communal, afin de préserver la santé publique et la salubrité de l'environnement.

SIDI BEL-ABES

Un programme pour raccorder 90.000 logements à la fibre optique en 2026



La Direction de la poste et des télécommunications de la wilaya de Sidi Bel-Abbes a programmé une vaste opération visant à raccorder près de 90.000 logements à la technologie de la fibre optique, durant l'année 2026, dans le cadre de l'amélioration des services Internet et de l'extension de la couverture numérique à travers les différentes communes de la wilaya, a-t-on appris, jeudi dernier, auprès du directeur du secteur, Mohamed Djemai. Le même responsable a précisé que la direction, en coordination avec l'entreprise Algérie Télécom, compte lancer un nouveau pro-

gramme au cours de l'année en cours, ayant pour objectif de raccorder ce nombre supplémentaire de logements à cette technologie moderne, à travers l'ouverture de grands chantiers dans les différentes communes de la wilaya. Cette opération s'inscrit dans le cadre de la stratégie nationale visant à généraliser l'utilisation de la fibre optique et à renforcer les infrastructures des télécommunications, afin de répondre aux attentes des citoyens et aux exigences du développement local. La même source a indiqué que la wilaya de Sidi Bel-Abbes compte actuellement 117.811 logements

couverts et raccordés au réseau Internet, dont 25.422 logements connectés à la technologie de la fibre optique, ce qui a permis d'enregistrer un taux d'utilisation d'Internet estimé à 77 % au niveau local. Ce programme vise, selon l'intervenant, à améliorer la qualité du débit et à garantir la stabilité du réseau, tout en accompagnant le processus de transformation numérique et en soutenant les usages technologiques modernes dans plusieurs secteurs, notamment l'éducation, les services administratifs et les activités économiques.

SKIKDA(JUMELAGE HOSPITALIER)

Des opérations de la cataracte pour 13 patients à Azzaba

Treize patients bénéficient, depuis jeudi dernier, d'opérations de la cataracte à l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Dandane d'Azzaba (Skikda), dans le cadre d'un programme de jumelage avec le Centre hospitalo-universitaire Benbadis de Constantine. Dans une déclaration à l'APS, le directeur de l'EPH Mohamed-Dandane, Ahcène Mechehoud, a indiqué que l'initiative, qui s'étendra sur deux jours, vise à assurer une prise en charge médicale à des patients âgés de plusieurs régions de la wilaya et à rappro-

cher les services de santé des citoyens. Il a précisé que l'ensemble des patients ont bénéficié d'examen médicaux préalables. De son côté, Sabri Daif, chef du service de la santé au même établissement, a déclaré que cette initiative concerne des opérations complexes de la cataracte. Les interventions chirurgicales sont réalisées par une équipe médicale spécialisée en chirurgie ophtalmologique du CHU de Constantine, en présence d'un staff médical de l'hôpital d'Azzaba. Toutes les conditions techniques

et logistiques ont été mobilisées, notamment la mise à disposition d'un nouveau bloc opératoire, afin d'assurer le déroulement de l'initiative dans les meilleures conditions. Il s'agit de la quatrième opération du genre dans le cadre de ce jumelage entamé en 2024, a fait savoir la même source, précisant que depuis son lancement, plus de 60 patients ont bénéficié d'opérations de la cataracte. M. Daif a rappelé que d'autres initiatives similaires sont prévues "prochainement".

L'Inter écrase Pise et prend le large en tête

Rapidement mené, l'Inter Milan a finalement renversé Pise (6-2) ce vendredi lors de la 22e journée du championnat d'Italie. Les coéquipiers de Lautaro Martinez confortent leur place en tête, à 6 points de l'AC Milan qui se déplace sur le terrain de l'AS Roma aujourd'hui.

L'Inter Milan, mené de deux buts après moins d'une demi-heure, a ensuite déroulé pour s'imposer (6-2) contre Pise et conforter sa place de leader avec six points d'avance, vendredi lors de 22e journée du championnat d'Italie.

Trois jours après leur défaite face à Arsenal en Ligue des champions, les Nerazzurri ont bien rebondi et comptent désormais 52 points devant leur grand rival, l'AC Milan. Tout avait pourtant mal commencé pour le leader de la Serie A, rapidement mené 2-0 sur un doublé de Stefano Moreno (11e, 23e), mais il a eu le mérite de ne pas sombrer puisqu'il a réduit la marque, grâce à un pénalty transformé par Piotr Zielinski (39e) avant de recoller sur le 12e but de son capitaine Lautaro Martinez à quatre minutes de la pause.

Dans cette fin de première mi-temps folle, Pio Esposito, le grand espoir du foot italien, a ajouté un troisième but dans le temps additionnel (45e+2) pour placer les hommes de Christian Chivu en tête pour la première fois du match. L'addition a été beaucoup plus salée en toute fin du second acte que les Intéristes ont géré à leur main avec trois réalisations supplémentaires signées Federico Dimarco (82e), Ange-Yoan Bonny (86e) et Henrik Mkhitaryan (90+3).

Avec ce succès, le club lombard porte à dix le nombre de matches sans défaite en championnat et accentue la pression sur ses concurrents pour le titre, l'AC Milan et Naples qui jouent respectivement contre l'AS Rome et la Juventus lors des deux gros chocs de la journée.

AFP

ESPAGNE

Griezmann blessé à une cuisse

L'attaquant français de l'Atlético Madrid Antoine Griezmann souffre d'une blessure à la cuisse gauche, a annoncé vendredi le club de Liga sans préciser la durée de son indisponibilité.

Le joueur de 34 ans "souffre d'une légère blessure musculaire à la cuisse gauche, diagnostiquée par les services médicaux du club après une IRM passée par notre attaquant", précise le communiqué du club madrilène.

Le Français a contracté sa blessure lors de la séance de l'entraînement du jour, ajoute-t-on. Grizou, auteur d'une bonne entrée en jeu à l'heure de jeu lors du déplacement des Colchoneiros à Galatasaray (1-1) en Ligue des champions, va être éloignée des terrains pendant une période indéterminée.

"L'évolution de sa blessure déterminera son retour à la compétition", souligne le communiqué. Selon toute vraisemblance, il devrait manquer la réception de Majorque aujourd'hui.

R.S

LIGUE 1

Le PSG s'en sort difficilement à Auxerre



Trois jours après la défaite (2-1) au Sporting Lisbonne en Ligue des champions et avant le match décisif contre Newcastle, le PSG, largement remanié, a battu difficilement le reléguable Auxerre (1-0) vendredi, sans chasser totalement les doutes.

Paris n'impressionne plus vraiment même en championnat mais a tout de même repris provisoirement la tête de la Ligue 1.

Coincée entre deux matches de Ligue des champions, cette rencontre avait essentiellement pour but de chasser les quelques doutes qui entourent l'équipe de Luis Enrique depuis le début de l'année 2026. Surtout avant d'affronter Newcastle mercredi lors de la dernière journée de la phase de ligue pour accrocher le top 8 et ne pas jouer les deux matches de barrages.

Les doutes d'abord autour du gardien Lucas Chevalier, qui n'a pas été décisif mardi à Lisbonne, encaissant deux buts sur quatre tirs cadrés. Vendredi au stade l'Abbé-Deschamps (17.254 spectateurs), l'ancien Lillois a été peu inquiet et n'a pas eu à s'employer, les Auxerrois n'ayant cadré aucune frappe. La défense bis (Lucas Beraldo, Lucas Hernandez et Illya Zabarnyi) alignée par l'Espagnol a plutôt rassuré, réussissant à gérer les quelques oc-

casions auxerroises.

Cette rencontre était aussi le bon moment pour éloigner les crispations concernant l'attaque du PSG, moins efficace ces dernières semaines hormis lors du succès vendredi dernier contre Lille (3-0). Toujours avec une possession impressionnante (environ 70%), les Parisiens - face au bloc bas de la défense de l'AJA - ont de nouveau manqué des occasions qu'ils ne ratent pas au printemps dernier.

Le PSG "manque un peu de confiance"

Après plus de quinze frappes et 80 minutes, le PSG a ouvert le score sur une belle inspiration d'Ousmane Dembélé qui a lancé en profondeur Bradley Barcola, lequel a eu enfin le bon geste pour tromper Donovan Leon (1-0, 80e).

Avant cela, l'attaquant français a beaucoup fait de différences sans réussir son dernier geste (2e, 51, 63e), tout comme Khvicha Kvaratskhelia (4e, 8e), pas assez dangereux. Sans Fabian Ruiz, Achraf Hakimi, Nuno Mendes, Joao Neves, Lee Kang-in et Matvey Safonov, les joueurs de Luis Enrique ont une nouvelle fois dominé sans être vraiment dangereux hormis sur une action en fin de match, rappelant l'automne 2025.

L'entrée à l'heure de jeu de Désiré

Doué et d'Ousmane Dembélé a fait un peu de bien à l'attaque du PSG, qui n'a donc toujours pas été rassurante même face à l'AJA, reléguable. Désiré Doué a confirmé qu'il ne traversait pas sa meilleure période en ratant une occasion trop facile pour son niveau (76e).

"On est dans un très bon moment", a pourtant insisté jeudi Luis Enrique à la veille du déplacement dans l'Yonne, rappelant que "cette saison est particulière".

Au fil des conférences de presse, l'entraîneur espagnol veut chasser les doutes en répétant à l'envi que son équipe se porte bien même elle enchaîne les matches sans impressionner.

D'ailleurs, Luis Enrique a changé de discours vendredi soir à Auxerre: "Je crois que c'est très clair, c'est un moment particulier. On met la pression à Lens c'est l'essentiel, c'est difficile, il manque un peu de confiance et de précision pour finir les occasions, cela a été compliqué", a admis l'Espagnol.

L'inquiétude a-t-elle gagné les rangs du staff parisien ces dernières semaines? "Bien sûr, comme coach quand tu vois que tu perds des ballons que normalement tu ne perds pas... Si on avait perdu, la confiance aurait encore diminué", a-t-il reconnu.

AFP

Foot/ Championnat africain Scolaire de la CAF Le Caire accueillera les qualifications UNAF du 25 au 27 janvier

L'Égypte s'apprete à accueillir les qualifications zonales UNAF du Championnat africain de football scolaire de la CAF 2025/26, prévues au Caire, du 25 au 27 janvier 2026, avec la participation des sélections algériennes garçons et filles, a indiqué vendredi la Confédération africaine de football.

Le tournoi UNAF constitue la cinquième des six phases de qualifications zonales de la plus grande compétition africaine de football de jeunes, après le lancement réussi des éliminatoires à travers le continent en octobre 2025. Pays

hôte, l'Égypte recevra l'Algérie, le Maroc et la Tunisie. Les quatre nations se disputeront une place très convoitée aux Finales Continentales du Championnat d'Afrique de football scolaire de la CAF, prévues en avril 2026. La saison dernière, l'UNAF était représentée par l'Algérie dans la catégorie des garçons U-15 lors des finales continentales disputées au Ghana. Groupes des qualifications UNAF du Championnat africain de football scolaire de la CAF : Garçons : Égypte (hôte), Algérie, Maroc, Tunisie Filles : Égypte (hôte), Algérie, Maroc.

R.S

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS (16E JOURNÉE)

Les mal-classés se rebiffent

La 16e journée de la Ligue 1 Mobilis de football, a démarré ce vendredi, sous le signe de la rébellion des équipes de bas de tableau : l'ES Sétif, l'ASO Chlef, et l'ES Mostaganem, auteurs d'un précieux succès dans leur quête pour le maintien.

Englué dans la profondeur du classement, ce trio a envoyé un message clair à leurs concurrents directs dans la course au maintien.

Au stade Mohamed-Bensaïd de Mostaganem, l'Espérance s'en est remise à son buteur attiré, Zoubir Motrani, auteur d'un but salvateur en fin de match (81e) face à l'Olympique Akbou.

Même si l'ESM n'a toujours pas quitté la zone de relégation (15e, 12 pts), il n'en demeure pas moins que cette précieuse victoire devrait permettre aux joueurs de l'entraîneur tunisien Hatem Missaoui, d'amorcer leur mission de sauvetage avec sérénité.

En revanche, l'Olympique Akbou continue de manger son pain noir, puisque les coéquipiers de Taoufik Addadi, alignent un cinquième match sans victoire, toutes compétitions confondues, qui met d'ores et déjà l'entraîneur, Lotfi Amrouche, dans une position inconfortable.

De son côté, l'ASO Chlef a quitté la zone de relégation, en battant avec autorité à la maison le Paradou AC (2-0), grâce à l'attaquant libérien Ledlum (28e) et Bekkouche en début de la seconde période (49e).

Engagé par la direction, en remplacement de Fouad Bouali, dont le contrat a été résilié à l'amiable, Abdelhak Belaïd réussit ses débuts sur le banc chélifien, en attendant de confirmer lors des prochaines journées. Un succès qui permet à l'ASO de rejoindre son adversaire du jour avec 17 points chacun, tout en le reléguant à la position de troisième reléguable, grâce à une différence de buts particulière favorable aux Chélifiens.

Le PAC fait du surplace et aligne un



deuxième revers de rang, toutes compétitions confondues, après son élimination en 1/8e de finale de la Coupe d'Algérie, sur le terrain du CA Batna (Ligue 2) (3-3, aux TAB : 3-1).

Du côté des hauts-plateaux, et sous un froid glacial, l'ESS a sorti la tête de l'eau en surclassant l'USM Khenchela (4-1), dans son antre du 8-mai 1945. Les festival offensif a été entamé dès la 2e minute grâce au capitaine Djahnit, avant que Hamidi (8e), Zerrouki (40e), et Toulal (62e), ne donnent plus d'ampleur à la victoire de l'ESS.

Les Khenchelis ont terminé la partie en infériorité numérique après l'expulsion du gardien Oussama Litim (58e). L'USMK a réduit le score grâce à Bakir (50e).

Une victoire qui permet aux Sétifiens de stopper l'hémorragie, eux qui restaient sur une élimination en "Dame Coupe", et trois matchs de rang sans succès en championnat. A l'issue de ce cette victoire, l'ESS grimpe à la 12e place avec 19 points, à deux longueurs du troisième reléguable, alors que les "Siskaoua", dont il s'agit de la deuxième défaite de suite, restent scotchés à la 9e position avec 21 points. Deux matchs sont reportés à une date ultérieure : USM Alger - JS Kabylie et CR Belouizdad - MC Alger, en raison de l'engagement de ce quatuor en phase de groupes de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération.

R.S

Foot/ Ligue des champions d'Afrique (3e journée) Victoire impérative pour le MCA et la JSK

La Ligue des champions d'Afrique de football, reprendra ses droits ce week-end, avec le déroulement de la troisième journée de la phase de groupes, qui verra les deux représentants algériens : le MC Alger et la JS Kabylie, jouer leur avenir dans cette compétition. Après un début de phase de groupes poussif, les deux clubs algériens sont désormais dans l'obligation de réagir pour ne pas compromettre leurs ambitions continentales. Si la JSK recevra l'AS FAR, le MCA sera en appel à Lubumbashi pour défier au stade de la Victoire les Congolais du FC St-Eloi Lupopo.

Dans son antre, à savoir le Stade Hocine Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, la JSK jouera une carte décisive face à l'AS FAR. Les "Canaris" n'ont récolté qu'un seul point lors des deux premières sorties : une défaite en déplacement face aux Egyptiens d'Al-Ahly SC (4-

1), puis un match nul concédé à domicile devant les Tanzaniens de Young Africans (0-0).

Un bilan insuffisant qui oblige les capés de l'entraîneur allemand, Josef Zinnbauer, à sortir le grand jeu devant leur public. Ce rendez-vous s'annonce comme un véritable test grandeur nature pour le vice-champion d'Algérie sortant, qui n'a plus vraiment le droit à l'erreur pour espérer relancer ses chances de qualification.

Sur le plan de l'effectif, la JSK devra se présenter avec l'ensemble de son effectif, de quoi donner l'embarras du choix au coach Zinnbauer pour aligner un onze conquérant et compétitif capable de faire la différence. L'adversaire du jour traverse une zone de turbulences, puisqu'il reste sur une mauvaise série de trois matchs sans victoire, toutes compétitions confondues. De son côté, le MC Alger traverse également une en-

tame délicate dans cette phase de groupes. Le Doyen ne compte lui aussi qu'un seul point, obtenu à domicile face aux Sud-Africains de Mamelodi Sundowns (0-0), après une défaite inaugurale contre les Soudanais d'El Hilal d'Omudurman (2-1). Les "Vert et Rouge", auréolés de leur titre honorifique de champions d'hiver et celui de la Supercoupe d'Algérie, et invincibles depuis sept matchs, toutes compétitions confondues, seront appelés à se déplacer à Kinshasa pour y affronter les Congolais de Saint-Eloi Lupopo, dans un contexte loin d'être idéal.

Un succès est plus que vital pour les joueurs de l'entraîneur sud-africain Rhulani Mokwena, dans l'objectif de relancer leur chance dans cette épreuve.

Le MCA devra en effet composer sans deux éléments importants : le défenseur Mohamed Réda Halaïmia, et le milieu of-

fensif Larbi Tabti, tous deux blessés.

Malgré ces absences, la formation algéroise est appelée à rectifier le tir loin de ses bases, afin de rester dans la course à la qualification et éviter une situation déjà critique à mi-parcours.

Le FC St-Eloi Lupopo, qui compte qu'un seul point en compagnie du MCA, occupe confortablement le poste de leader du championnat congolais avec 42 points, à six longueurs de son poursuivant direct, le TP Mazembe.

Lors des treize derniers matchs, toutes compétitions confondues, les coéquipiers de Ramos Kashala ont réalisé un bilan reluisant de 10 victoires, deux nuls et une défaite, d'où la nécessité pour le Mouloudia de rester vigilant face à un adversaire qui aspire également à se racher.

R.S

Foot / Ligue 2 amateur (Gr. Centre-Ouest -17e J) Le NAHD et le WA Tlemcen assurent à domicile

La 17e journée du Championnat de Ligue 2 amateur de football (groupe Centre-Ouest) a débuté vendredi avec les succès à domicile du NA Hussein-Dey et du WA Tlemcen. Le NA Hussein-Dey s'est largement imposé face au RC Arbâa (3-0), confirmant son redressement après un début de saison irrégulier. Les Sang et Or ont dominé les débats de bout en bout, profitant des largesses défensives d'un adversaire en difficulté au classement, pour signer un succès sans appel qui leur permet de remonter au cinquième rang avec l'ESM Koléa (26 pts).

De son côté, le WA Tlemcen a assuré l'essentiel en disposant de la JS Textraïne (2-0). Sérieux et appliqués, les Zianides (24 pts) ont su faire la différence grâce à une meilleure maîtrise collective, décrochant trois points précieux face à l'adversaire (12 pts) toujours en quête de régularité.

FOOT/ COUPE D'ALGÉRIE (SENIORS)

Les quarts de finale programmés les 3 et 4 mars

Les quarts de finale de la Coupe d'Algérie de football, 2025-2026, se joueront les 3 et 4 mars prochains, selon le calendrier de la seconde partie de la saison, dévolué par la Ligue de football professionnel (LFP), jeudi soir sur son site officiel.

Ainsi, CR Belouizdad - MC Alger et CS Constantine - JSM Bejaïa, ouvriront le bal le mardi 3 mars, alors que les deux derniers matchs : USM Alger - JS Saoura et CA Batna - MC Saïda, sont programmés le mercredi 4 mars.

Les demi-finales se joueront le mardi 7 avril, selon la même source, alors que la date du samedi 2 mai a été retenue pour la finale, sous réserve de confirmation.

La LFP précise toutefois que ce calendrier demeure prévisionnel et reste susceptible de légères modifications, en fonction du parcours des clubs algériens engagés en compétitions africaines ou de contraintes organisationnelles.

Quarts de finale : Mardi 3 mars : CR Belouizdad - MC Alger et CS Constantine - JSM Bejaïa Mercredi 4 mars : USM Alger - JS Saoura et CA Batna - MC Saïda Demi-finales : Mardi 7 avril Finale : Samedi 2 mai.

FOOT/ LIGUE 1 MOBILIS

La fin de la compétition fixée au 22 mai

Le Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), réuni jeudi dernier au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, a validé le calendrier de la phase retour du championnat de Ligue 1 Mobilis, dont la clôture est fixée au vendredi 22 mai 2026, a indiqué la Ligue de football professionnel (LFP) dans un communiqué.

Selon le programme arrêté, quatre journées de championnat se disputeront au cours du mois de février, alors que les neuf dernières journées se disputeront en mars, avril et mai, au rythme de trois journées par mois. Les matchs en retard concernant les clubs algériens engagés dans les compétitions africaines interclubs seront programmés à partir du 25 mars, avec notamment les rencontres CR Belouizdad - MC Alger et USM Alger - JS Kabylie, comptant pour la mise à jour de la 16e journée. La mise à jour du calendrier se poursuivra le lundi 30 mars pour le compte de la 17e journée, puis le vendredi 24 avril (18e journée), avant les matchs en retard de la 19e journée prévus les mardi 28 et mercredi 29 avril. La LFP a toutefois précisé que ce calendrier demeure prévisionnel et pourrait connaître des ajustements, en fonction du parcours des clubs algériens en compétitions africaines ou de contraintes organisationnelles.

UNE OPÉRATION AMÉRICAINE CONTRE L'IRAN EST-ELLE IMMINENTE ?

Trump envoie une « armada » américaine vers le golfe Persique

Le président américain a affirmé ce jeudi 22 janvier qu'une « armada » navale américaine était en route pour le golfe Persique, maintenant la pression sur Téhéran, alors que la perspective d'une intervention militaire semblait s'être éloignée. Donald Trump a menacé à plusieurs reprises de frapper l'Iran, mais il avait semblé revenir sur cette menace.

Une opération de frappes aériennes américaines contre l'Iran est-elle imminente ? La question reste en suspens. Mais les pièces du puzzle la rendant possible semblent se mettre en place. Un groupe aéronaval américain constitué autour du porte-avions Abraham Lincoln, avec ses navires de guerre et au moins un sous-marin armé de missiles de croisière, doit prochainement arriver au Moyen-Orient. La base aérienne américaine en Jordanie aurait également reçu des renforts : l'arrivée de systèmes de défense sol air est notamment évoquée. L'annonce du président américain sur l'envoi d'une « armada » dans la région du golfe Persique a en tout cas provoqué des réactions, notamment du chef de la force aérospatiale des Gardiens de la révolution, en charge du programme balistique de l'Iran. Il a déclaré que Donald Trump parlait beaucoup, mais qu'il devait être certain que l'Iran répondra à ses menaces sur le champ de la bataille, rapporte notre correspondant à Téhéran, Siavosh Ghazi. De son côté, le chef des Gardiens de la révolution a déclaré avoir « le doigt sur la gâchette. Les Américains disent qu'ils



veulent parler avec nous. C'est la meilleure option pour eux, mais cette fois-ci, on ne sera pas berné par les négociations. Une allusion aux négociations en début d'année : alors que Téhéran et Washington négociaient sur le dossier nucléaire, Israël a lancé une attaque contre l'Iran avant d'être rejoint par les États-Unis qui ont détruit les bases nucléaires du pays.

UNE ATTAQUE AVORTÉE LE 14 OU 15 JANVIER ?

Des responsables indiquent, de manière anonyme, qu'une attaque américaine contre l'Iran était bien programmée les 14 ou 15 janvier derniers, mais qu'elle a été avortée à la demande express de puissances régionales, en particulier d'Israël, qui a fait savoir à Washington que ses forces n'étaient pas encore prêtes à agir si le pouvoir iranien venait à s'effondrer.

Un dernier argument plaide en faveur d'une possible intervention américaine : le volte-face à Davos du président Donald Trump concernant le Groenland a pu être perçu comme une petite victoire européenne. De quoi froisser l'orgueil du président Trump : il est possible qu'il soit donc à la recherche d'un nouveau coup d'éclat.

Agences

POURSUITE DES VIOLENCES À GHAZA

Le bureau des droits humains de l'ONU "horrorifié"

Le bureau des droits humains des Nations unies s'est dit, vendredi, "horrorifié" par la poursuite des violences à Gaza, où des centaines de personnes sont tombées en martyrs depuis le début de la trêve. "La crise à Gaza est loin d'être terminée", a affirmé Ajith Sunghay, chef du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) dans les territoires palestiniens occupés. "Des personnes meurent chaque jour, tant en raison des attaques (sionistes) que des restrictions imposées par l'entité sioniste à l'entrée de l'aide humanitaire, en particulier les abris, ce qui entraîne des décès dus au froid et à l'effondrement des bâtiments", a-t-il ajouté. Dernier exemple en date, au moins 11 Palestiniens ont perdu la vie dans une attaque de l'ar-

mée sioniste survenue mercredi. Au total, 477 personnes sont tombées en martyrs depuis le début du cessez-le-feu, selon les autorités sanitaires de Gaza. Selon l'agence, les violences se poursuivent dans l'ensemble de la bande, y compris à proximité de la "ligne jaune", une zone de séparation tracée par les autorités sionistes à l'intérieur de Gaza. Le mois dernier, le chef du HCDH, Volker Türk, avait rejeté fermement la notion selon laquelle cette ligne représenterait une frontière légitime. Entre le cessez-le-feu (10 octobre 2025) et le 21 janvier 2026, son bureau a recensé au moins 216 morts, parmi lesquels 46 enfants et 28 femmes, notamment lors de frappes de drones sionistes visant des abris de Palestiniens déplacés et des immeubles résidentiels. A ces attaques s'ajoutent

les conséquences de conditions humanitaires qualifiées de désastreuses, responsables notamment de la mort par hypothermie d'au moins neuf enfants. Le responsable onusien s'est également alarmé des atteintes répétées à la liberté de la presse. "Des journalistes palestiniens sont tués et les journalistes internationaux sont toujours interdits d'entrée à Gaza", a dénoncé Ajith Sunghay, en référence à une frappe sioniste ayant visé un véhicule transportant trois journalistes palestiniens dans le centre de l'enclave palestinienne. Ces morts portent à 292 le nombre de journalistes palestiniens tombés en martyrs depuis le 7 octobre 2023, date du début de l'agression sioniste contre Gaza.

R.I

UNICEF

Le conflit au Soudan prive 8 millions d'enfants d'éducation

Le Fonds des Nations unies pour l'enfance (UNICEF) a affirmé, vendredi, que le conflit en cours au Soudan a, jusqu'à présent, privé environ 8 millions d'enfants de leur droit fondamental à l'éducation. Dans un communiqué, l'UNICEF a précisé que 6 400 écoles sont totalement fermées à travers le pays et ne fournissent aucun service éducatif, tandis que 11 % des établissements scolaires sont utilisés comme abris pour les familles déplacées ou à des fins non éducatives.

L'Organisation a indiqué que le déplacement forcé a eu un impact majeur sur le déroulement du processus éducatif, relevant qu'environ 5 millions d'enfants ont été contraints de quitter leurs foyers, ce qui a entraîné leur séparation d'avec leurs enseignants et les supports pédagogiques. Elle a ajouté qu'une école sur trois est devenue non opérationnelle en raison des destructions ou d'autres dommages causés par le conflit. Selon l'UNICEF, ces chiffres "reflètent une

grave crise éducative qui menace l'avenir d'une génération entière au Soudan", appelant les parties concernées et la communauté internationale à agir immédiatement afin de fournir des alternatives éducatives aux enfants affectés et de protéger les écoles contre leur utilisation comme abris ou sites de conflit. L'Organisation a souligné que "garantir l'éducation des enfants n'est pas une option, mais un devoir humanitaire fondamental qui doit être une priorité", en particulier dans les zones de conflit où les risques sont accrues et

les effets de la violence sur l'enfance s'intensifient. Elle a averti que la poursuite de la crise entraînera des conséquences à long terme pour les enfants, notamment la perte de compétences essentielles et l'augmentation des taux de décrochage scolaire, appelant les organisations humanitaires à renforcer leurs efforts pour fournir un soutien éducatif et psychosocial aux enfants et aux personnes déplacées dans les zones touchées.

R.I

SOUDAN

Près de 2.800 déplacés du Nord et du Sud-Kordofan en deux jours

2.790 personnes ont quitté leur foyer des Etats du Nord et du Sud-Kordofan, au sud du Soudan, en deux jours, à cause de la détérioration de la situation sécuritaire, a indiqué l'Organisation internationale pour les migrations (OIM). L'OIM a indiqué, jeudi, que "les équipes du Displacement Tracking Matrix (DTM) ont estimé le déplacement de 2.415 personnes en provenance de plusieurs villages de la localité d'Oum Dam Haj Ahmed, dans l'Etat du Nord-Kordofan, à la suite de la détérioration de la situation sécuritaire". Elle a précisé que ces déplacements ont concerné sept villages de la localité d'Oum Dam Haj Ahmed, dont Al-Khashm, Al-Zariqa Al-Qayzan, Oum Jerban et Al-Farjab Mahila. Les personnes déplacées se sont rendues vers différents sites au sein de la localité d'Oum Dam Haj Ahmed, ainsi que vers les villes d'Oum Rawaba et d'El-Obeid, dans le Nord-Kordofan, en plus d'Omdurman, à l'ouest de la capitale Khartoum.

Les trois Etats de la région du Kordofan sont le théâtre, depuis octobre dernier, de violents affrontements entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide (FSR), ayant entraîné le déplacement de dizaines de milliers de personnes au cours de la période récente.

Dans un communiqué distinct, l'OIM a fait savoir que les équipes du DTM ont estimé le déplacement de 260 personnes de la ville de Kadugli, chef-lieu de l'Etat du Sud-Kordofan, en raison de l'aggravation de l'insécurité mardi et mercredi.

Par ailleurs, 115 personnes ont également été déplacées de la ville de Dilling, dans le Sud-Kordofan, à la suite de l'insécurité, a ajouté l'organisation. L'OIM a indiqué que les personnes déplacées se sont dirigées vers l'Etat du Nil Blanc, au sud du pays, soulignant que la situation demeure tendue et instable et qu'elle "suit de près l'évolution de la situation".

Mercredi, l'OIM avait annoncé le déplacement de 1.855 personnes du village d'Al-Bardab, relevant de la ville de Kadugli, dans l'Etat du Sud-Kordofan, en raison de l'insécurité et des opérations militaires menées au cours des trois derniers jours.

Début janvier, l'organisation avait fait état d'une hausse du nombre de personnes déplacées dans les trois Etats de la région du Kordofan (Nord, Ouest et Sud) à 64.890 personnes, sur la période allant du 25 octobre au 30 décembre 2025. Depuis avril 2023, le Soudan est le théâtre d'un conflit entre l'armée soudanaise et les FSR ayant causé la mort de milliers de personnes et le déplacement de millions d'autres.

R.I

LES JOURNÉES CINÉMATOGRAPHIQUES AU PROFIT DU MILIEU SCOLAIRE À SIDI BEL-ABBES

Une approche pédagogique pour développer l'éveil artistique des élèves

Les journées nationales cinématographiques dédiées au milieu scolaire dans leur deuxième édition se sont déroulées du 20 au 22 janvier 2026, à la salle de cinéma " Amarna " de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

Cette initiative à caractère culturel et pédagogique est organisée par l'association " Nassamat " des activités culturelles et artistiques, en coordination avec les directions de la jeunesse et des sports, de l'éducation nationale, de l'action sociale et de la solidarité, ainsi que de la culture et des arts de la wilaya.

La direction de la culture et des arts veille à accompagner et à soutenir ce type d'initiatives qualitatives, qui contribuent à élargir le champ d'intérêt pour le cinéma et à renforcer son rôle en tant qu'outil pédagogique et éducatif, tout en consolidant les valeurs esthétiques et le goût artistique chez les élèves, avec un accent particulier mis sur le développement du sens créatif et critique chez les jeunes et l'encouragement à l'expression artistique et culturelle.

Le programme de cet événement culturel et pédagogique a été marqué par l'organisation d'une exposition de photographies cinématographiques, au cours de laquelle ont été présentées des sélections parmi les



productions nationales et internationales les plus marquantes, offrant ainsi aux visiteurs, notamment aux élèves, l'opportunité de découvrir les différentes étapes de la réalisation d'un film, ainsi que les arts visuels qui y sont liés. Également au programme des courts ateliers et de séances explicatives sur les techniques de prise de vue et de réalisation, ainsi que sur l'importance de l'image cinématographique, contribuant à renforcer l'interaction avec les élèves et à les encourager à s'impliquer, à l'avenir, dans diverses activités culturelles et artistiques. Ces journées nationales se sont poursuivies à travers un programme riche comprenant des projections de films, des ateliers artistiques et des conférences sur l'histoire du cinéma et les techniques de réalisation

cinématographique, constituant ainsi un espace pédagogique et culturel alliant divertissement et utilité. Un séminaire scientifique a été organisé par le Centre culturel Kateb Yacine. Il a mis en exergue le rôle du cinéma à l'école et a été animé par le Dr Idriss karkouaa, le Dr chahram Abdel Rahman et l'écrivain et chercheur Adda Chentouf. Les Journées Cinéma Scolaires visent à mettre en lumière la complémentarité entre le cinéma et l'éducation, en utilisant les images et le langage visuel comme outils pédagogiques capables de développer l'esprit critique et le goût artistique des élèves, et de consolider les valeurs de citoyenneté et de conscience culturelle au sein de l'environnement scolaire.

R.C

La Voix de Hind Rajab : Kaouther Ben Hania entre dans l'histoire avec sa troisième nomination aux Oscars

La réalisatrice tunisienne Kaouther Ben Hania a marqué l'histoire des Oscars en devenant la première femme arabe à obtenir trois nominations, grâce à la reconnaissance de son dernier film, La Voix de Hind Rajab. Le film figure parmi les cinq nommés dans la catégorie Meilleur film international par l'Académie des arts et des sciences du cinéma, aux côtés de L'Agent secret, C'était juste un accident, Valeur sentimentale et Sirat. Cette nomination marque la troisième apparition de Ben Hania parmi les nommés aux Oscars. Elle avait été reconnue une première fois en 2021 pour «L'Homme qui a vendu sa peau», un drame sur les réfugiés syriens en compétition dans la même catégorie, puis en 2024 pour «Quatre Filles», un documentaire hybride explorant le traumatisme à travers témoignages et performances. Avec cette nouvelle nomination, Ben Hania devient la première femme arabe à être nommée trois fois aux Oscars. Le documentaire «La Voix de Hind Rajab», soutenu par le Fonds cinématographique de la mer Rouge, relate l'histoire vraie et bouleversante de Hind Rajab Hamada, qui tenta de fuir Gaza avec six membres de sa famille lorsque leur véhicule a été pris sous le feu de l'armée israélienne. Hind fut la seule survivante dans un premier temps, mais elle fut tuée par la suite. Les enregistrements de ses appels désespérés au Croissant-Rouge suscitèrent une vive émotion et une profonde indignation à l'échelle internationale. Le film a été présenté en avant-première à la Mostra de Venise en septembre 2025, où il a suscité un vif intérêt, recevant une ovation debout de 23 minutes, un événement rare. Il a ensuite remporté le Lion d'argent, Grand Prix du Jury, la deuxième plus haute distinction du festival, confirmant ainsi son statut de film parmi les plus commentés de l'année. Grâce à sa nomination aux Oscars, «The Voice of Hind Rajab» figure désormais parmi les films internationaux les plus acclamés de la saison, amplifiant encore davantage une histoire qui a profondément touché les spectateurs du monde entier. Tourné en Tunisie, le film met en vedette Amer Hlehel, Clara Khoury, Motaz Malhees et Saja Kilani.

N.C

Spider-Man 4 : Destin Daniel Cretton dévoile le changement principal pour Peter Parker

Le réalisateur a révélé que Spider-Man 4 proposera une nouvelle tonalité pour Peter Parker, offrant à Tom Holland un départ inédit. Le réalisateur Destin Daniel Cretton a expliqué que Spider-Man 4, sous-titré Brand New Day, présentera une évolution notable par rapport à la trilogie précédente. Selon lui, le film explorera un nouveau chapitre de la vie de Peter Parker, avec un ton différent de celui des épisodes précédents. Cretton a précisé lors de la promotion de Wonder Man à ComicBook : «Tous les créatifs impliqués à mon arrivée voulaient faire quelque chose qui se sente différent.» Il a ajouté : «Bien sûr, c'est toujours le Spider-Man que tout le monde aime, mais c'est un nouveau chapitre dans sa vie, et ce changement de tonalité était vraiment excitant pour moi. Cela m'a paru très différent, et ce fut une expérience extrêmement gratifiante. «La fin de Spider-Man: No Way Home avait laissé Peter dans une situation où sa mémoire et son rôle de héros ont été effacés pour protéger le multivers. Cette transition justifie la tonalité renouvelée de Brand New Day et offre à Tom Holland une forme de redémarrage pour son personnage. Malgré son implication dans Shang-Chi et la Légende des Dix Anneaux et la série Wonder Man, Destin Daniel Cretton confie : «Diriger Spider-Man a été l'un des rôles de ma vie.» Il souligne également : «Je regarde chaque projet que je mène, et c'est vraiment juste : je ne l'ai jamais fait avant, est-ce excitant pour moi pour les deux prochaines années ? Et Spider-Man l'est définitivement.» Spider-Man: Brand New Day doit sortir en salles le 29 juillet 2026.

N.C

"Les Maîtres de l'Univers" dévoile une bande-annonce très générique

Après plus d'une décennie de chaos en coulisses, le film Les Maîtres de l'Univers de Travis Knight se montre enfin dans un tout premier teaser. Dans la nouvelle adaptation des Maîtres de l'Univers, le Prince Adam, âgé de dix ans, s'écrase sur Terre, la planète de sa mère, la Reine Marlana. Après vingt années passées loin de sa planète natale, il retrouve l'Épée de Pouvoir et endosse l'identité d'He-Man. Revenu sur Eternia, il doit affronter le redoutable Skeletor pour protéger sa population et restaurer l'équilibre de son monde. Réalisé par Travis Knight, Masters of the Universe est prévu pour juin 2026 avec Nicholas Galitzine partageant l'écran avec Camilla Mendes (Teela), Jared Leto (Skeletor) et Idris Elba (le Maître d'Armes). On retrouvera également Alison Brie en Evil-Lyn, James Purefoy, Morena Baccarin, Jóhannes Haukur Jóhannesson et Charlotte Riley pour compléter la distribution. Petite surprise de taille au rayon des voix : c'est l'excellente Kristin Wiig qui prêtera son organe au personnage mécanique de Robot.

N.C

Bataille d'Oum N'sour à Guelma : la France coloniale contrainte de reconnaître la puissance de la Révolution

La bataille d'Oum N'sour, qui fit rage le 24 janvier 1958 dans les montagnes de la Maouna à Guelma, est considérée comme l'une des plus grandes batailles au cours desquelles les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) ont infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale française, la contraignant à reconnaître la force et l'organisation de la glorieuse Révolution dans cette région.

Des documents historiques et des témoignages recueillis auprès de ceux qui vécurent cette bataille indiquent que les forces coloniales françaises, renforcées, dans cette région de

l'est algérien, par un bataillon de parachutistes, placés sous le commandement du sinistre colonel Jean-Pierre, ont commencé à partir du 24 janvier 1958 à mener des opérations de ratisage intensives sur les monts de la Maouna (sud de la wilaya), qui constituait un bastion fort des Moudjahidine et une zone de passage des convois se rendant en Tunisie pour s'approvisionner en armes. Cette bataille a opposé une compagnie de l'ALN forte de 94 Moudjahidine commandés par le Martyr Ali Zeghdoudi (tombé au champ d'honneur durant cet affrontement) à des colonnes

de soldats français, soutenus par des avions de reconnaissance et des hélicoptères, ainsi que par le 1er régiment de parachutistes. Le plan concocté par les Moudjahidines de l'ALN lors de cette bataille, qui a commencé à l'aube de ce matin d'hiver, reposait sur l'organisation des groupes de combattants et leur positionnement entre les rochers du lieu-dit Oum N'sour, au sommet du Djebel Maouna, tout en laissant délibérément un passage ouvert pour les troupes coloniales françaises afin de les encercler et rendre, ainsi, inopérantes l'aviation et l'artillerie. D'autres témoignages

recueillis par l'association Culture, histoire et grandes batailles de la Révolution dans la wilaya de Guelma, attestent que le bilan de cette bataille s'est soldé par la mort de 44 Martyrs de l'ALN dont le chef de la compagnie, le Chahid Ali Zeghdoudi, dit Belkheir, en plus de 30 autres Moudjahidine de la Wilaya III historique, qui convoyaient des armes depuis la Tunisie. Quant aux pertes de l'armée française, elles furent particulièrement lourdes, avec 500 militaires tués et 1.000 blessés, dont 500 parachutistes.

R.C

TÉLÉ

VISION



TF1 **Misanthrope**
21h10



Alors que Baltimore s'apprête à célébrer le passage à la nouvelle année sous un ciel constellé de feux d'artifice, une ombre rôde dans l'obscurité, prête à transformer la liesse collective en cauchemar.

france.2 **La syndicaliste**

21h10



Maureen Kearney, professeure d'anglais et figure engagée du syndicalisme, occupe un poste clé au sein du comité de groupe européen d'Areva, géant français de l'énergie.

tmc **Esprits criminels**
21h00



Dans une saison marquée par des crimes particulièrement horribles, l'équipe du BAU est confrontée à des cas de plus en plus complexes, notamment des enlèvements d'enfants et des meurtres brutaux.

RMC LIFE **Les petits meurtres d'Agatha Christie**
21h10



Mortellement touchée par des balles, Nadine, une agent des services secrets, parvient à se rendre chez son ancien ami, le commissaire Laurence

france.3 **Meurtres en eaux troubles**

21h00



Il y a quinze ans, le corps sans vie d'Anouk Bergdorf avait été retrouvé dans un lac de. On pensait que la lycéenne avait été frappée à la tête par un camarade de classe dont elle refusait les avances, et qu'elle s'était noyée après être tombée à l'eau.

W9 **La première étoile**
20h50



Suzy mène un combat permanent pour maintenir à flot sa famille aussi attachante que chaotique.

6ter **I, Robot**

21h15



2035, Chicago. Dans une métropole futuriste où la technologie a redéfini les contours de l'humanité, les androïdes – des robots aux allures presque humaines – ont envahi le quotidien.

Scarlett Johansson parmi les 700 artistes auteurs d'une lettre contre l'utilisation abusive de l'IA

Le recours à l'intelligence artificielle dans un but de création artistique continue de faire parler d'elle parmi l'industrie du cinéma et, plus généralement, de l'art. Dans le monde du doublage, des polémiques éclatent régulièrement sur l'utilisation de l'IA et sa conséquence sur la suppression d'emplois. Cela a été par exemple le cas en mai 2024 et en janvier 2025.

Au mois de mai 2024, Scarlett Johansson s'est aussi insurgée contre ChatGPT lorsqu'elle a découvert la nouvelle voix utilisée par cette IA. Car celle-ci était étrangement semblable à la sienne. Elle s'est dite choquée et incrédule, alors qu'elle avait justement refusé que l'on utilise sa voix pour le développement d'une intelligence artificielle. Moins de deux ans après cet épisode, l'actrice est l'une des autrices d'une tribune contre l'utilisation abusive de l'IA. Plus de 700 artistes viennent de signer une lettre appelant à respecter le droit d'auteur dans le cadre de l'utilisation de l'IA. Ils avancent que « la communauté créative américaine est enviée dans le monde » et qu'elle permet de « créer des emplois, de la croissance économique et de l'exportation ». Mais ils s'insurgent contre des entreprises qui utilisent le travail des créateurs américains pour « construire des plateformes d'IA sans autorisation ou considération pour la loi liée au droit d'auteur ».

Les signataires, qui comprennent également Cate Blanchett et Joseph Gordon-Levitt, ne citent aucune des entreprises en question. Mais ils les décrivent comme étant « certaines des plus grosses entreprises de la tech ». Ils résument leur message de la façon suivante : « Voler notre travail n'est pas de l'innovation. Ce n'est pas du progrès. C'est purement et simplement du vol ». Les signataires précisent toutefois qu'« une meilleure façon » d'utiliser l'intelligence artificielle existe. Ils évoquent certaines entreprises ayant choisi « un chemin responsable et éthique pour obtenir le contenu et le matériel qu'elles souhaitent utiliser ». Selon eux, il n'est pas impossible d'avoir une IA avancée et se développant rapidement tout en s'assurant que les droits des créateurs soient respectés.

Quotidien National d'Information
Edité par la SARL NATION EDITION
Capital social de 100 000,00 DA

Directeur général
Omar ATTIA

Directeur de la Publication
Mohamed BOUAZDIA

Impression
Centre : SIA
Est : SIA
Sud : SIA
Ouest : SIO

Distribution
Centre : La Nation
Est : La Nation
Sud : La Nation
Ouest : La Nation

Tous les manuscrits, lettres et tous documents remis à la rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une quelconque réclamation

POUR VOTRE PUBLICITE S'ADRESSER A :
l'Entreprise Nationale de communication,
d'Edition et de Publicité »
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger.
Téléphone: 020 05 20 91 / 020 05 10 42
Fax : 020 05 11 48 / 020 05 13 45 / 020 05 13 77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Siège social
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Siège de la rédaction
03, rue Ali Boumendjel, Square Port-Saïd, CASBAH
Tél/Fax : 023 46 32 76
Email: lanationquotidien@gmail.com -
Site: www.journal-lanation.com
RIB : BDL 005 00170 4002162000 18

Nombres croisés

	1	2	3	4	5	6
I						
II						
III						
IV						
V						
VI						

HORIZONTALEMENT

I. Cette année-là, on a marché sur la Lune. II. Puissance de 2. Nombre d'années nécessaires aux noces de cristal. III. Longueur en km du fleuve Nil. IV. Département du Puy-de-Dôme. Un petit modèle de la gamme Peugeot. V. Altitude estimée de l'Everest. VI. Nombre de coups à faire pour bien s'amuser. C'est vraiment nul !

VERTICALEMENT

1. Carré de 36. 2. Département du Val-d'Oise. Dernier-né de la gamme Airbus. 3. Un chiffre apocalyptique. Un certain nombre de jours pour faire le tour du monde. 4. Puissance de 5. 5. Indispensable à savoir pour que le courrier arrive à la Rochelle. 6. Marignan !

Grille muette N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Frère pauvre à l'extrême. 2 Mélanges équimoléculaires de deux énantiomères. 3 Présence de propanone dans un liquide jaune ambré. 4 Métal de transition.- Près de Manzano. 5 Siffleur.- Producteur de protéines insecticides. 6 Ville connue pour son pot...- Nation kelossienne. 7 Débonnaire pour l'Astronome.- Bête de Stevenson. 8 Comme le buisson ardent.- Vertisol. 9 Parleriez trop...- Chemises brunes. 10 Constituées d'un mésothélium et d'un tissu conjonctif aréolaire sous-jacent.

Verticalement

1 Pris, ils sont muets. 2 Fait de la science comparative. 3 En chanson ou au tennis.- Verbe de concert. 4 A de gros avantages. 5 Ville de circuit.- Hitler au théâtre, pendu par les pieds! 6 Sénéçons ornementaux au feuillage grisâtre. 7 Le hyacothérium, il y a fort longtemps, par exemple.- De commune à muse nietzschéenne. 8 Digne lui est proche.- Signe artistique de reconnaissance. 9 Sarde ou roumains.- Il fait parfois moins, mais c'est toujours un plus! 10 À-côté, pas du bon côté.

Mots croisés grille N° 1191

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
1										
2										
3										
4										
5										
6										
7										
8										
9										
10										

Horizontalement

1 Presque purificateurs. 2 Ne se mouille pas, au contraire de l'ancre. 3 Accortes.- Unité étrangère. 4 Ont de l'intuition (féminine). 5 ...va sano?- Aller ensemble. 6 Ville togolaise.- H. 7 Se plia un peu.- Lucet au son. 8 Rivière brésilienne.- Souffris. 9 Périodes de chasse au gros gibier... quand vient la fin de l'été. 10 On y fait le plein à Dakar (mais pas à Paris).

Verticalement

1 Tierce dans le milieu. 2 Font de la concurrence loyale. 3 Poète roumain, prisonnier au château des aveugles.- Du 64 au temps anglais. 4 Produit du chancre. 5 Modérera.- L'alpha géorgien. 6 Graisse la laine.- Tapeur guadeloupéen ou piton, réunionnais, par exemple. 7 Uuu ou en cultivent des vertes et des pas mûres!- En noir et blanc ou en Écosse.- Matériau de construction répandu, pas en Italie ou en Italie. 8 Fait une belle jambe, en partie.- Vieille conscience. 9 Inférieur au Supérieur.- Ville des Pouilles. 10 Caresse dans le sens du poil.

Vents forts, à partir de dimanche, sur quelques wilayas du pays

Des vents forts, parfois en rafales, avec de fréquents soulèvements de sable réduisant localement la visibilité, notamment sur le Sud, souffleront sur quelques wilayas, aujourd'hui et demain lundi, a indiqué, hier, un Bulletin météorologique spécial (BMS), émis par l'Office national de météorologie. De niveau de vigilance "Orange", le BMS concerne les wilayas de Naama, El Bayadh, Laghouat, Djelfa, M'Sila et Ouled Djellal, avec une direction et force des vents nord-ouest 60/70 km/h, atteignant ou dépassant parfois 90 km/h en rafales, et ce, de dimanche à 03h00 à lundi à 06h00, au moins.

ACCIDENTS DE LA ROUTE

3 décés et 119 blessés en 24 heures

Décès de 6 personnes au cours des dernières 24 heures. Trois personnes ont trouvé la mort et 119 autres ont été blessés dans des accidents de la route enregistrés durant les dernières 24 heures dans plusieurs régions du pays, selon le bilan communiqué hier par la Direction générale de la Protection civile. Selon la même source, les unités de la Protection civile ont effectué, au

cours des dernières 24 heures, 106 interventions.

AÏN BOUZIANE (SKIKDA)

Décès de 5 personnes suite à une intoxication au monoxyde de carbone

Cinq membres d'une même famille sont décédés à la suite d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant du chauffage d'une maison individuelle, située au quartier Mohamed Zi-

bouche dans la commune d'Aïn Bouziane (sud-ouest de Skikda), a indiqué, vendredi, la direction de wilaya de la Protection civile (PC). La même source a indiqué que les agents de l'unité secondaire de la Protection civile de la commune de Sidi Mezghiche sont intervenus vers 10h25 ce matin sur les lieux de l'incident, où cinq personnes (deux hommes, deux femmes et un enfant), âgées entre 13 et 73 ans, ont été retrouvées mortes. La même source a ajouté que les corps des victimes ont été évacués vers la morgue de l'hôpital d'El Harrouch. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité territorialement compétents afin de déterminer les circonstances de l'accident.

TURQUIE

Un séisme de magnitude 5,1 frappe l'ouest du pays

Un séisme de magnitude 5,1 a secoué l'ouest de la Turquie tôt hier, a annoncé l'Autorité turque de gestion des catastrophes et des situations d'urgence (AFAD). Le tremblement de terre a frappé le district de Sındırgı à Balıkesir et a été ressenti dans plusieurs villes dont Izmir, Manisa, Tekirdag et Istanbul. Le district de Sındırgı a connu une série de séismes au cours des trois derniers mois, avec plus de 12 000 secousses enregistrées, dont deux d'une magnitude de 6,1.

LA NATION

Dimanche 25 Janvier 2026

HORAIRE DES PRIERES

SOBH	DOHR	ASSER	MAGHREB	ICHA
05:58	12:32	15:19	17:51	19:27

Météo

Alger	18	Tizi Ouzou	16
Tiaret	20	Béjaïa	15
Constantine	16	Oran	20

SALON DE L'EMPLOI

Plus de 100 entreprises participent à la 14e édition

Plus de 100 entreprises, nationales et internationales, prennent part à la 14e édition du Salon de l'emploi et de la formation "Emploitic Connect 2026", ouverte samedi à Alger, avec près de 2.000 offres d'emploi couvrant divers secteurs d'activité. Selon les organisateurs, plus de 10.000 chercheurs d'emploi, jeunes diplômés et profils expérimentés, sont attendus durant les deux jours du Salon, qui englobe notamment les secteurs des services, de l'industrie, de l'industrie pharmaceutique, des télécommunications, de l'informatique, du digital ainsi que des start-up. Cette édition prévoit également un programme de conférences et d'ateliers animés par des experts en recrutement et en ressources humaines.

"L'objectif est de préparer les per-

sonnes en quête d'emploi aux métiers et aux compétences actuellement demandés sur le marché du travail", a expliqué Zineb Kaoua, directrice marketing de l'agence d'emploi Emploitic, organisatrice de l'événement, qui se tient sous le parrainage du ministère de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises ainsi que du ministère de la Formation et de l'Enseignement professionnels.

Emploitic Connect 2026 ambitionne de mettre en lumière les enjeux actuels de l'employabilité et du développement des compétences en Algérie. Des représentants d'entreprises participantes, rencontrés par l'APS, ont souligné à ce titre l'importance d'adopter des stratégies de formation interne pour développer les compétences spécifiques requises.

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Accords de jumelage entre des universités algériennes et italiennes

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, M. Kamel Baddari, a présidé jeudi, à Alger, la cérémonie de signature d'accords de jumelage et de partenariat entre des universités algériennes et l'Université de Gênes ainsi que l'Agence pour l'économie et le développement financier de la région de Ligurie (FILSE) en Italie. Ces accords concernent les universités de Médéa, Ouargla, Tlemcen, Oran 1, Constantine 3, l'Université des Sciences et de la Technologie Houari-Boumediène (USTHB) de Bab Ezzouar ainsi que l'Ecole nationale Polytechnique d'El Harrach (ENP).

Dans une allocution prononcée à cette occasion, M. Baddari a précisé que ces accords visent à "renforcer la coopération et les échanges dans le domaine de la re-

cherche et du transfert d'expertise en matière d'entrepreneuriat, de start-up et d'incubateurs d'entreprises, tout en encourageant la mobilité entre les deux parties au profit des composantes de la communauté universitaire". Ces accords permettront également "la mise en place de cursus académiques communs ainsi que la préparation de diplômés et de parcours professionnels, et l'organisation d'universités d'été conjointes". De son côté, le recteur de l'Université de Gênes, M. Federico Delfino a souligné l'ouverture de son établissement à l'élargissement de la coopération scientifique, notamment avec les pays du sud du bassin méditerranéen, saluant la coopération unissant l'Algérie et l'Italie dans les domaines de l'enseignement supérieur, de l'innovation et de la créativité.

CRIMES DU COLONIALISME FRANÇAIS EN ALGÉRIE

La revue "El-Fikr El-Barlamani" publie un numéro spécial

La revue du Conseil de la nation "El-Fikr El-Barlamani" (La pensée parlementaire) a mis en lumière, dans son numéro de janvier, les crimes du colonialisme français en Algérie de 1830 à 1962. Cette édition spéciale intitulée "Gage de fidélité et hommage aux sacrifices héroïques du peuple algérien durant plus de 130 ans de résistance", présente des lectures d'historiens et d'enseignants sur "les pratiques ignobles perpétrées contre le peuple algérien", a indiqué le président du Conseil de la nation, M. Azouz Nasri. Se déclinant en quatre axes, ce numéro aborde les crimes du colo-

niale français dans leur dimension sociale, outre les crimes de "génocide psychologique, les stratégies de terreur, les tentatives de destruction de l'identité algérienne et le génocide environnemental nucléaire, en établissant la responsabilité de l'occupant français pour ses différents crimes coloniaux au regard du Droit international". Le numéro comporte des photos illustrant toutes les formes de génocide, pratiquées par le colonisateur français à l'encontre des Algériens, liés notamment aux massacres du 8 mai 1945 et aux explosions nucléaires dans le Sahara algérien.

BATAILLE D'OUUM N'SOUR À GUELMA

La France coloniale contrainte de reconnaître la puissance de la Révolution

La bataille d'Oum N'sour, qui fit rage le 24 janvier 1958 dans les montagnes de la Maoua (Guelma), est considérée comme l'une des plus grandes batailles au cours desquelles les combattants de l'Armée de libération nationale (ALN) ont infligé de lourdes pertes à l'armée coloniale française, la contraignant à reconnaître la force et l'organisation de la glorieuse Révolution dans cette région. Des documents historiques et des témoignages recueillis auprès de ceux qui vécurent cette bataille indiquent que les forces coloniales françaises, renforcées, dans cette région de l'est algérien, par un bataillon de parachutistes, placés sous le commandement du sinistre colonel Jean-Pierre, ont commencé à partir du 24 janvier 1958 à mener des opérations de ratisage intensives sur les monts de la Maoua (sud de la wilaya), qui constituaient un bastion fort des Moudjahidine et une zone de passage des convois se rendant en Tunisie pour s'approvisionner en armes.

Selon des documents consultés par l'APS au Musée du Moudjahid de Guelma, cette bataille a opposé une compagnie de l'ALN forte de 94 Moudjahidine commandés par le Martyr Ali Zeghoudi (tombé au champ d'honneur durant cet affrontement) à des colonnes de soldats français,



soutenus par des avions de reconnaissance et des hélicoptères, ainsi que par le 1er régiment de parachutistes. D'après ces sources, le plan concocté par les Moudjahidines de l'ALN lors de cette bataille, qui a commencé à l'aube de ce matin d'hiver, reposait sur l'organisation des groupes de combattants et leur positionnement entre les rochers du lieu-dit Oum N'sour, au sommet du Djebel Maoua, tout en laissant délibérément un passage ouvert pour les troupes coloniales françaises afin de les encercler et rendre, ainsi, inopérantes l'aviation et l'artillerie. D'autres témoignages recueillis par l'association Culture, histoire et grandes batailles de la Révolution dans la wilaya de Guelma, attestent que le bilan

de cette bataille s'est soldé par la mort de 44 Martyrs de l'ALN dont le chef de la compagnie, le Chahid Ali Zeghoudi, dit Belkheir, en plus de 30 autres Moudjahidine de la Wilaya III historique, qui convoquaient des armes depuis la Tunisie. Quant aux pertes de l'armée française, elles furent particulièrement lourdes, avec 500 militaires tués et 1.000 blessés, dont 500 parachutistes.

Dans un ouvrage qu'il a rédigé sous le titre "Mémoires d'un écolier", Mohamed Benamira, faisait partie des Fedayine dans la ville de Guelma, a rassemblé des témoignages personnels sur les différentes batailles qui se sont déroulées sur le mont de la Maoua, notamment la bataille d'Oum N'sour.

INTEMPÉRIES EN AFGHANISTAN

61 morts en trois jours

Les chutes de neige et les fortes pluies en Afghanistan ont fait 61 morts entre mercredi et vendredi, selon un bilan provisoire communiqué samedi par l'Autorité nationale de gestion des catastrophes (ANDMA). Cent-dix personnes ont également été blessées et 458 maisons partiellement ou totalement détruites, principale-

ment dans les provinces du nord et du centre de l'Afghanistan, a indiqué l'ANDMA. Au total, "360 familles ont été affectées" par cet événement météorologique. Un porte-parole de l'Autorité de gestion des catastrophes a appelé les citoyens à éviter tout déplacement non nécessaire alors que de nombreuses routes sont encore

bloquées ou recouvertes de neige. Une des principales routes du pays, celle du Salang, est complètement fermée à la circulation, selon les autorités locales de la province de Parwan, dans l'est du pays. A Bamyán, dans le centre du pays, des vivres ont été distribués à des automobilistes qui avaient été bloqués sur un col enneigé.